

A new statute for the Pompidou Group:

The Portuguese Presidency welcomes the adoption, today by the Committee of Ministers of the Council of Europe, of a revised statute for the Pompidou Group, together with a declaration celebrating the Group's 50th Anniversary. This decision is the culminating point of a process which lasted for more than two years, and which involved thorough discussions among the 41 Pompidou Group member states as well as numerous consultations with its main partners both within and outside the Council of Europe.

The main features of the new statute include:

- reaffirming the necessity of a multidisciplinary approach to address the drug situation, which has been the main characteristic of the Pompidou Group since its creation in 1971;
- extending the Group's mandate to encompass addictions or addictive behaviors which are related to licit substances (such as alcohol or tobacco) and new forms of addictions (such as Internet gambling and gaming);
- focusing on the respect and promotion of human rights in designing, adopting, implementing and evaluating drug policies;
- changing the official name of the Group ("Cooperation Group to Combat Drug Abuse and Illicit Trafficking in Drugs") into "Council of Europe Cooperation Group on drugs and addictions" in order to better reflect both its identity as a Council of Europe entity and its extended mandate;
- fostering synergies between the Pompidou Group and its main partners both within and outside the Council of Europe, including civil society organizations.

As current Presidency of the Council of the EU, Portugal also welcomes the new opportunities offered by the revised statute to strengthen cooperation between the Pompidou Group and the European Union, including the possibility for the latter to become a member of the Group.

The Portuguese Presidency thanks all those who have been involved in this process for their constructive spirit which allowed the successful fulfilment of the mandate given by the Stavanger ministerial conference in November 2018. Today's decision is a major highlight for the Pompidou Group's 50th Anniversary and it empowers the Group with a strong political and legal framework for its present and future action.

Un nouveau statut pour le Groupe Pompidou :

La Présidence portugaise se félicite de l'adoption, aujourd'hui, par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, d'un statut révisé pour le Groupe Pompidou, ainsi que d'une déclaration célébrant le 50^e anniversaire du Groupe. Cette décision est le point culminant d'un processus qui a duré plus de deux ans et qui a donné lieu à des discussions approfondies entre les 41 États membres du Groupe Pompidou ainsi qu'à de nombreuses consultations avec ses principaux partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Conseil de l'Europe.

Les principales caractéristiques du nouveau statut sont les suivantes :

- la réaffirmation de la nécessité d'une approche multidisciplinaire pour faire face à la situation en matière de drogue, qui a été la principale caractéristique du Groupe Pompidou depuis sa création en 1971 ;

- l'extension du mandat du Groupe aux addictions ou comportements addictifs liés à des substances licites (telles que l'alcool ou le tabac) et aux nouvelles formes d'addiction (telles que les jeux d'argent et de hasard sur Internet) ;
 - mettre l'accent sur le respect et la promotion des droits de l'Homme dans la conception, l'adoption, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques en matière de drogues ;
 - changer le nom officiel du groupe ("Groupe de coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogues") en "Groupe de coopération en matière de drogues et de toxicomanies du Conseil de l'Europe" afin de mieux refléter à la fois son identité en tant qu'entité du Conseil de l'Europe et son mandat élargi ;
 - favoriser les synergies entre le Groupe Pompidou et ses principaux partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Conseil de l'Europe, y compris les organisations de la société civile.
- En tant que présidence actuelle du Conseil de l'UE, le Portugal se félicite également des nouvelles opportunités offertes par le statut révisé pour renforcer la coopération entre le Groupe Pompidou et l'Union européenne, y compris la possibilité pour cette dernière de devenir membre du Groupe.

La Présidence portugaise remercie tous ceux qui ont été impliqués dans ce processus pour leur esprit constructif qui a permis de mener à bien le mandat donné par la conférence ministérielle de Stavanger en novembre 2018. La décision d'aujourd'hui est un moment fort du 50^e anniversaire du Groupe Pompidou et elle dote le Groupe d'un cadre politique et juridique solide pour son action présente et future.